



Communiqué de presse

Mercredi 18 novembre 2020

La Ville de Paris exprime son soutien à l'Arménie et au Haut-Karabagh

Le Conseil de Paris a voté, ce mercredi 18 novembre, plusieurs mesures venant en aide à la population arménienne du Haut-Karabagh, terriblement éprouvée après des semaines de conflit, en formant le vœu que la République d'Artsakh (Haut-Karabagh) soit reconnue. Une aide supplémentaire de 50 000 € sera bientôt versée via le Fonds arménien de France.

Le Conseil de Paris demande que le Gouvernement français lève l'interdiction faite aux collectivités territoriales d'entretenir des relations avec le Haut-Karabagh, autorise ainsi ces dernières à coopérer avec le Haut-Karabagh dans le cadre de l'aide humanitaire et forme le vœu que la République d'Artsakh soit reconnue.

Dans ce cadre, la Ville de Paris souhaite apporter une aide humanitaire d'urgence au Haut-Karabagh par le biais d'un opérateur sur place afin de venir en aide au plus près des populations victimes du conflit.

Par ailleurs, une aide d'un montant de 50.000 euros a également été votée à destination des populations du Haut-Karabagh comme des populations déplacées qui l'ont fui pour se réfugier en République d'Arménie. Elle sera versée via le Fonds arménien de France. Cette aide s'ajoute aux aides déjà acheminées vers Erevan, ville-partenaire de Paris, par l'AIMF dont elle est membre, d'une part d'un montant de 50.000 euros pour faire face à la situation engendrée par la COVID, et d'autre part de 30.000 euros pour venir en soutien aux réfugiés du Haut Karabakh.

La Maire de Paris s'est exprimée à plusieurs reprises pendant le conflit au Haut-Karabagh afin d'appeler à ce que cessent les violences et pour rappeler le soutien de la Ville de Paris au peuple arménien, où qu'il vive.

Contact presse : Solène Bures - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

7eme commission V48 bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Non votés : **27**

Voix exprimées : **90**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 46

Pour	90 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne		1 voix

(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention

1 Voix

(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Ne prend pas part au vote	43 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck		1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy		1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth		1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis		1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire		1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien		1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick		1 voix
Non votants	27 Voix	
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

Vœu du Conseil de Paris relatif à la situation en Arménie
et dans le Haut Karabakh
Conseil de Paris du 17, 18, 19 novembre 2020

Considérant la mobilisation des élus français qui appellent à la reconnaissance du Haut-Karabakh, dont un groupe de parlementaires de différentes formations politiques, qui ont déposé le 19 octobre 2020 une « Proposition de résolution sur la reconnaissance de la République d'Artsakh »,

Considérant le vœu relatif à la situation dans le Haut-Karabakh présenté par Madame la Maire du 9^{ème} arrondissement Delphine BÜRKLİ, Pierre-Yves BOURNAZEL, Alexis GOVCIYAN, membre du groupe Progressistes et Indépendants et Maud LELIEVRE du groupe Modem, Démocrates et Ecologistes, qui l'ont retiré en acceptant de rejoindre un vœu porté par l'ensemble du Conseil de Paris,

Considérant que le 27 septembre 2020, une offensive militaire a été initiée par l'Azerbaïdjan, soutenue politiquement et militairement par la Turquie, avec le recours à des combattants djihadistes venus de Syrie,

Considérant qu'à la suite de frappes aériennes des forces armées de la République d'Azerbaïdjan, des dizaines de civils du Haut-Karabakh ont été blessés et tués et que 80% des infrastructures urbaines de Stepanakert, dont des équipements scolaires et hospitaliers, ont été largement détruits, le bilan étant aussi lourd dans d'autres localités,

Considérant la situation humanitaire et l'ensemble des victimes de la région,

Considérant qu'en dépit des appels de la France, médiatrice dans ce conflit en tant que coprésidente du Groupe de Minsk, à la cessation immédiate des hostilités dès leur début, la situation est devenue de plus en plus critique et qu'à plusieurs reprises des cessez-le-feu ont été déclarés et tous ont été violés dans l'heure de leur déclaration,

Considérant qu'un cessez-le-feu, définitif, a été conclu le 9 novembre sous l'égide de la Russie, que la France n'a pas été invitée à signer et qui consacre la victoire de la force sur celui du dialogue,



Considérant que le cessez-le feu arrête les positions occupées à cette date par les deux armées au détriment du peuple arménien et de la population du Haut-Karabagh,

Considérant que malgré la présence d'une force russe d'interposition, le Haut-Karabagh est menacé dans son existence même,

Considérant que la Maire de Paris s'est exprimée à plusieurs reprises afin d'appeler à ce que cessent les violences et pour rappeler le soutien de la Ville de Paris au peuple arménien où qu'il vive,

Considérant que les relations d'amitié entre la Ville de Paris et le peuple arménien sont anciennes et indéfectibles, qu'elles ont été rappelées aux plus hautes autorités arméniennes par notre collègue Anouch Toranian, qui a accompagné une mission d'observation de l'UGAB Europe (Union générale arménienne de bienfaisance) au plus forts des combats,

Considérant que la Ville de Paris a pour tradition de venir en soutien aux populations victimes de violations massives des droits humains et la nécessité d'alerter sur une situation humanitaire grave,

Considérant que la Ville d'Erevan est membre de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF),

Considérant qu'il apparait déterminant pour la Ville de Paris d'apporter un soutien aux habitants du Haut Karabakh,

Sur proposition de l'Exécutif, du groupe Paris en Commun, du groupe Communiste et Citoyen, du groupe Écologiste de Paris, du groupe Génération.s, du groupe Indépendants et Progressistes, du groupe Changer Paris, du groupe Modem, démocrates et Écologistes, le Conseil de Paris émet le vœu:

- **Que la Maire de Paris adresse un courrier au Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, invitant la France à reconnaître la République d'Artsakh (Haut-Karabagh),**
- **Que le Gouvernement français, levant l'interdiction faite aux collectivités territoriales d'entretenir des relations avec le Haut-Karabagh, autorise ces dernières à coopérer avec le Haut-Karabagh dans le cadre de l'aide humanitaire,**

- **Qu'ainsi la Ville de Paris puisse apporter une aide humanitaire d'urgence au Haut-Karabagh par le biais d'un opérateur sur place afin de venir en aide au plus près des populations victimes du conflit,**
- **Que la Ville de Paris apporte une aide d'un montant de 50.000€ aux populations du Haut-Karabagh comme aux déplacés qui l'ont fui pour se réfugier en République d'Arménie, cette aide, via le Fonds arménien de France, s'ajoutant à celles, d'un montant total de 50.000 euros, déjà acheminées vers Erevan, ville-partenaire de Paris, par l'AIMF dont elle est membre,**